

Gilles vient de trouver un emploi en ville pour une courte durée. Pour se rendre au travail, il décide d'acheter un scooter ; il prendra ses repas au self-service de l'entreprise.

**I - ENTREPRISE - VIE PROFESSIONNELLE**

**sur 5 points**

Après lecture de son contrat, répondre aux questions :

CONTRAT DE TRAVAIL (extraits)

SOCIÉTÉ METALICA  
Service du Personnel

Mr BLANCHET  
Gilles

**CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE**

Nous avons le plaisir de vous confirmer notre accord pour votre entrée dans notre société.

**Objet du contrat :**

Le présent contrat a pour objet le remplacement de M. GARAUD, cariste.

**Définition du poste :**

Vous êtes engagé sous réserve d'une visite médicale favorable, en qualité de : CARISTE  
- 140 l1 - au salaire brut, base 38 h 30, de 6 580,00 francs.

**Durée du contrat :**

Le présent contrat débutera le 15/10/1997 et s'achèvera au plus tard le 15/03/98 au soir. Il sera régi par les dispositions de la Convention collective applicable au personnel de l'entreprise Metalica.

**Période d'essai :**

Votre période d'essai, fixée à 4 journées, est incluse dans votre durée de contrat.

Durant cette période, l'une ou l'autre partie pourra mettre fin au contrat sans préavis ni indemnité.

Organisme destinataire de la déclaration préalable d'embauche : URSSAF de Montreuil.

Vous bénéficierez du régime de retraite complémentaire de l'entreprise.

Nous avons bien noté que vous n'êtes actuellement lié à aucune entreprise, que vous avez quitté votre précédent emploi libre de tout engagement et que vous n'êtes pas en période de congés payés.

Vous vous engagez à faire connaître sans délai au service du personnel tous les engagements qui interviendraient dans les situations que vous avez signalées lors de votre embauche (adresse, situation de famille...).

ACADÉMIE  DE  LIMOGES	EXAMEN : CAP SECTEUR INDUSTRIEL	CAP Industriel	VSP	99
	Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle			
	Cœfficient : voir règlement d'examen		Durée : 1 h 00	
	Ce sujet comporte 7 feuilles			Feuille : 1 / 7

**I - 1 .** Identifier le type de contrat.  
Justifiez votre réponse.

**I - 2 .** Donner la raison pour laquelle il est embauché.

**I - 3 .** Donner la durée de la période d'essai.

**I - 4 .** Indiquer les droits et obligations de chaque partie dans ce contrat.

**I - 5 .** Citer deux autres types de contrat de travail.

–

–

CAP Industriel	VSP	99
SUJET		
Feuille 2 / 7		

## II - CONSOMMATION

sur 5 points

Gilles, après avoir consulté plusieurs concessionnaires, choisit le scooter modèle PIAGGIO, au prix de 11.000 F. Il opte pour le paiement à crédit sur une période d'un an.

1 - A l'aide de cette information, Gilles peut calculer :

### ■ Le paiement à crédit

• après paiement d'un acompte minimum de 10 % du montant de la commande.

• vous choisissez la durée de votre remboursement en fonction de votre possibilité de paiement mensuel. La première mensualité est prélevée sur votre compte au début du mois qui suit votre achat.

Deux semaines après votre commande, vous recevez votre dossier de crédit, avec notice d'assurance, vous confirmant le taux de crédit et le montant exact des mensualités.

Pour vous aider à calculer votre crédit, voici une base de calcul sur un crédit théorique de 1 000 F (à quelques centimes près et pour un TEG, assurance comprise de 10,90 %).

Durée du crédit	Mensualités	Coût total du crédit
4 mois	255,8 F	23,2 F
6 mois	172,1 F	32,6 F
9 mois	116,3 F	46,7 F
12 mois	88,4 F	60,3 F
18 mois	60,5 F	89,0 F
24 mois	46,6 F	118,4 F
30 mois	38,3 F	149,0 F

L'acompte qu'il doit verser

Le montant de son crédit

Le montant de ses mensualités

Le coût total de son crédit

Gilles signe l'offre de crédit.

2 - A l'aide des informations et de vos calculs, compléter sur l'offre (**document page 4**), au paragraphe "elle est faite aux conditions suivantes", les cases correspondantes.

3 - Donner la durée de validité de cette offre.

4 - Donner le délai de réflexion pour revenir sur son engagement.

CAP Industriel	VSP	99
SUJET		
Feuille 3 / 7		

# Offre préalable d'ouverture de crédit



FINANCO SOFEMO  
SA au capital de 150 000 F - RCS Brest B 3381138795

Siège social 32, rue Mirabeau - 29480 LE RELECQ-KEHUON  
Adresse postale 29808 BREST Cedex 9 - Tél. 98 31 71 00

N° d'archivage

**OFFRE VALABLE 15 jours à partir de cette date**

Date de l'offre 03/09/97

## OFFRE PRÉALABLE DE CRÉDIT ACCESSOIRE A UNE VENTE :

La présente offre de crédit est faite à :

En cas de pluralité d'emprunteurs, il est expressément convenu qu'ils agissent et sont tenus conjointement et solidairement

EMPRUNTEUR

M. Mme Mlle BRANCHET Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
Prénom Gilles  
Né(e) le 03.07.80 à BIAOBIQ  
Nationalité Française  
Adresse n° 6, La Closerie des Oliviers  
Code postal 34730 Ville Prades Le Lez  
Ø domicile 04.67.59.56.42

M. Mme Mlle \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Nationalité \_\_\_\_\_  
Adresse n° \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Ø domicile \_\_\_\_\_

Cette offre est destinée à financer le véhicule suivant :

Marque PIAGGIO neuf  occasion  Couleur Noir  
Type Typhoon Puissance en CV \_\_\_\_\_ N° d'immatr. \_\_\_\_\_  
Date 1<sup>re</sup> immatr. \_\_\_\_\_ N° série 04.67.59.00.81.181.131  
Date de livraison 15/09/97 Réf/ ach./vend. \_\_\_\_\_  
Réf/ concours \_\_\_\_\_

Nom du vendeur : \_\_\_\_\_  
Raison sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Elle est faite aux conditions suivantes :

Prix comptant	A compte	Montant du crédit	Numéro barème
---------------	----------	-------------------	---------------

Taux (1) effectif global (TEG) %	Intérêts du prêt	Perceptions forfaitaires	Coût total du crédit avec PF (*) sans assurance	Assurances		Coût total du crédit avec PF (*) assurances comprises	Nbre mensualités	Montant de la mensualité		
				AID	CHOM			avec AID et CHOM	avec AID	sans assurance
/	/	0	/	/	/	/	/	/	/	/

(1) La méthode de calcul du taux d'intérêt de crédit est la méthode actuarielle. Le taux effectif global, ci-dessus exprimé, représente la conversion en taux annuel du taux d'intérêt du crédit, lequel est en taux mensuel : il est égal, par convention, à 12 fois le taux d'intérêt du crédit.

(\*) PF : Perceptions forfaitaires perçues, s'il y a lieu, selon la réglementation en vigueur.  
Note : L'utilisation de lettre de change ou billet à ordre est interdite (cf. article L 313-13 du Code de la Consommation). Durée + ou - 5 jours : le montant des intérêts, le montant des échéances et la date indiqués ci-dessus sont calculés pour le paiement de la 1<sup>re</sup> échéance 30 jours après la date de mise à disposition des fonds (de 60 à 270 jours s'il s'agit d'un crédit report). Si cette dernière date diffère de plus de 5 jours de la date prévue, en plus ou en moins, le montant des intérêts et le montant des échéances seront ajustés dans la limite de 10 % ou maximum du montant total des intérêts. Cette modification sera notifiée au plus tard sept jours avant la date de la première échéance.

Modalités de remboursement : Prélèvement automatique Date d'échéance (à titre indicatif)  4  24 1<sup>re</sup> mensualité à 28 jours

### — Acceptation de l'offre préalable —

Le(s) soussigné(s) BRANCHET Gilles

Date : 06/09/97

certifie(nt) sincères et véritables les renseignements communiqués lors de la demande de renseignements et déclare(nt) accepter la présente offre préalable avec les assurances facultatives auxquelles l'emprunteur a adhéré ci-dessus par signature distincte et parés avoir pris connaissance de toutes les conditions qui y figurent, il(s) reconnaît(ssent) rester en possession d'un exemplaire de cette offre doté d'un formulaire détachable de rétractation. Rétractation de l'acceptation, après avoir accepté, vous pouvez revenir sur votre engagement au moyen du formulaire détachable ci-joint, dans un délai de 7 jours à compter de votre acceptation, en renvoyant ce formulaire en recommandé après l'avoir signé.

Signature du coemprunteur

Signature de l'emprunteur

\* Ne donne pas le droit au bénéfice des assurances

FINANCO se réserve toutefois le droit d'accorder ou de refuser le crédit dans un délai de 7 jours à compter de votre acceptation.

CAP Industriel	VSP	99
<b>SUJET</b>		
Feuille 4 / 7		

Gilles a une part de responsabilité dans la pollution de la ville.

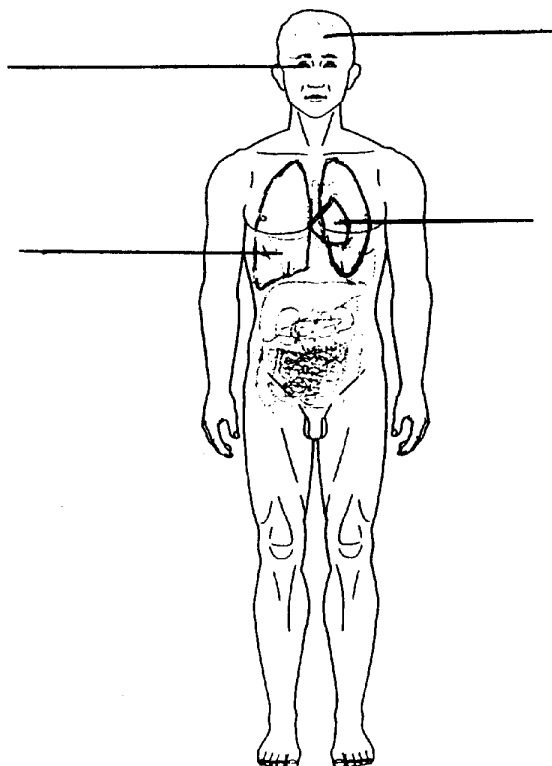
1 - Après lecture du document, retrouver les principales conséquences sur la santé ; les placer sur le schéma.

**Document****La typologie des gaz polluants**

Le monoxyde de carbone (CO) est surtout rejeté par les véhicules essence (64 % des rejets). Seuls les parkings, les tunnels embouteillés peuvent présenter des teneurs élevées. Il diminue la capacité d'absorption d'oxygène et peut provoquer des vertiges, migraines, fatigue, troubles cardio-vasculaires. Les rejets automobiles du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) n'ont pas d'effets directs sur la santé, en revanche ils contribuent à l'effet de serre. Les hydrocarbures imbrûlés (HC) entrent dans le processus de formation de l'ozone. Ce gaz provoque des irritations oculaires et affections respiratoires. Autres polluants intervenant dans la formation d'ozone et des pluies acides, les oxydes d'azote (Nox). Ils entraînent des irritations, des affections bronchiques surtout chez les enfants et les asthmatiques. Il est majoritairement émis par les diesels comme les oxydes de soufre (SO<sub>2</sub>). Ces derniers sont responsables de pluies acides et de la dégradation des bâtiments par corrosion. Le SO<sub>2</sub> provoque des maladies des voies respiratoires, toux, et des crises d'asthme surtout chez les enfants.

Les véhicules à essence plombée rejettent du plomb. À long terme et à forte dose, cette intoxication par accumulation dans l'organisme peut entraîner des anémies, des troubles de la croissance. À l'origine du saturnisme, il perturbe le développement cérébral des enfants.

D'après *Que Choisir*, n° 339, juin 1997.

**Les maladies de la pollution**

CAP Industriel	VSP	99
<b>SUJET</b>		
<b>Feuille 5 / 7</b>		

2 - Citer deux catégories de personnes les plus sensibles à la pollution.

3 - Enoncer deux mesures individuelles pour moins polluer avec le scooter.

4 - Enoncer deux mesures collectives.

#### **IV - SANTE sur 5 points**

Gilles et Julien, son collègue de travail, prennent leur repas au self-service du restaurant de l'entreprise.

Ce jour, sur la banque de distribution sont exposés les plats suivants :

<b>Banque de distribution</b>			
Taboulé	Chèvre	Poulet Rôti	Ratatouille
Œuf mayonnaise	Yaourt nature	Filet de cabillaud	Riz
Avocat nature	Fromage blanc	Bifteak	Frites
Betteraves rouges	Roquefort	Cassoulet	Lentilles
Carottes râpées à la vinaigrette	.....		
Salade verte (laitue)	Tarte au citron		
Sardines	Corbeille de fruits		
Tomates vinaigrette	Fruits au sirop		
	Sorbet fraise		
	Pomme au Four		

Gilles fait son plateau selon ses goûts.

CAP Industriel	VSP	99
<b>SUJET</b>		
Feuille 6 / 7		

1 - Modifier deux éléments de son plateau en justifiant vos choix.

Plateau-repas GILLES
Taboulé
Poulet ----- Frites
Roquefort
Tarte au citron

Plateau-repas MODIFIÉ
 ----- 

Justification :

-

-

2 - Julien hésite ; composer le sien de façon à obtenir un repas équilibré.

Plateau-repas JULIEN
 ----- 

CAP Industriel	VSP	99
SUJET		
Feuille 7 / 7		